# BOURGES BOURGES Crimformations de la communauté d'agglomération

#34
JUILLET 2019
WWW.bourgesplus.fr

# PLAN GLIMAT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

P10/13

**GRAND FORMAT** 



## SOMMAIRE











P 18 LES RDV DE L'AGGLO P 19 L'AGGLO EN BREF



Suivez en direct le prochain

conseil communautaire : 30 septembre 2019 à partir de 18h sur www.bourges-plus.fr

BOURGES+ LE MAG • Juillet 2019 • N° 34

Directeur de la publication : Pascal Blanc • N° ISSN : 1763-9476 dépôt légal : à parution Photos : Bourges Plus / Communes Bourges Plus / Fotolia.com / Eric Legouhy • Conception / Infographie : Noémie Leonard / Camille Baudry • Rédaction : Marion Briand / Nathalie Corboeuf / Maryline Prévost • Impression : E. Vincent • Tirage : 58 700 exemplaires • Diffusion : Médiapost • Edité par : la Communauté d'agglomération Bourges Plus, 23-31 boulevard Foch / 18000 Bourges / Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.



## Climat Penser globalement et agir localement!

Face à l'urgence climatique, nous ne pouvons pas, nous ne pouvons plus attendre!

Nous devons penser globalement et agir localement! C'est essentiel.

Malgré les résolutions des États votées lors de l'accord de Paris en 2015, le climat continue de se dégrader.

Nous pouvons et nous devons travailler, à l'échelle locale, pour lutter contre le changement climatique et nous adapter à ses effets.

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial sur lequel les services de l'agglomération travaillent depuis de nombreux mois est une priorité. À terme, il va permettre d'engager un programme d'actions pour lutter contre le changement climatique et s'y adapter.

Stratégique et opérationnel, il repose sur la concertation et l'engagement de tous les acteurs institutionnels, économiques et sur les habitants de notre territoire.

Des actions fortes sont déjà en cours au niveau de l'agglomération en matière de transition énergétique avec notamment un accompagnement technique et financier pour la rénovation énergétique de l'Habitat ou encore le déploiement de notre Plan vélo intercommunal, qui vise à encourager les modes de déplacement actifs et à développer la pratique du vélo.

Les différents acteurs du territoire sont également pleinement engagés à travers de multiples actions innovantes : production de matières pouvant constituer des matériaux d'isolation bio-sourcés, développement de systèmes de productions d'énergies renouvelables, développement d'activités agricoles biologiques...

L'Agglomération Bourges Plus pleinement engagée sur la transition énergétique et en faveur du climat va mettre en place une COP à l'échelle de l'agglomération.

Tous ensemble, poursuivons nos éfforts et unissons nos forces pour l'avenir de la planete et des générations actuelles et futures.

Pascal Blanc
Président de Bourges Plus
Maire de Bourges



## 



## Trouv : on tricote pour une bonne raison!

Dans le cadre des ateliers séniors mis en place par la municipalité via Béatrice Ratelet, maire-adjoint, des bistrots-tricot sont régulièrement mis en place. Ils rencontrent toujours le même succès puisqu'une trentaine de petites fourmis laborieuses se réunit pour faire des carrés avec des restes de laine qui, une fois assemblés, feront des couvertures données au Secours populaire pour les plus démunis.

Lors de cette rencontre, chacune montre son travail fait à la maison. Ainsi des centaines de carrés ont déjà été assemblés, des couvertures ont été confectionnées et distribuées... A noter qu'à ce jour ce sont 260 couvertures, 85 écharpes qui ont déjà été données au Secours populaire, sans oublier une vingtaine de couvertures plus petites données à la SBPA pour les chiens abandonnés. Un geste apprécié de tous et qui encourage les petites mains trucidiennes à continuer. En plus d'être utiles tout en recyclant, ces rendez-vous sont des petits moments de convivialité et de partage.



#### Le Kiosque famille, toujours plus pratique

La ville de Saint-Doulchard investit pour les parents et les enfants. La construction de la nouvelle école maternelle du Bourg se termine et va accueillir les enfants à la rentrée 2019.

Depuis 1 an, les services scolaires sont accessibles par internet au travers du « Kiosque Famille ». Grâce à cette plateforme informatique, vous pouvez inscrire votre enfant à la cantine, à l'accueil périscolaire et payer vos factures. Plus besoin de remplir les documents chaque année, le dossier de votre enfant est juste à vérifier en début de scolarité.

Pour plus d'ergonomie, la Ville de Saint-Doulchard propose dès le mois de juin une nouvelle version "responsive", c'est-à-dire adaptée à l'usage à partir d'un téléphone portable. Plus simple, plus accessible et toujours plus pratique.



# OMMUNES L'ACTU DECHOS D'AGGLO OMMUNES L'ACTU DECHOS





# -O MMUNES L'ACTU DECHOS D'AGGLO OMMUNES L'ACTU DECHOS D'













## Mehun-sur-Yèvre

Au cœur des jardins du duc Jean de Berry, le Pôle de la Porcelaine propose cette année une exposition exceptionnelle « Il était une fois les jouets ».

Sur deux étages, plusieurs centaines de jouets de notre enfance rappellent aux visiteurs de merveilleux souvenirs de jeunesse. Au rez-de-chaussée, l'exposition est consacrée aux voitures à pédales magnifiquement restaurées, aux Dinky Toys et autres jeux de l'oie... À l'étage, les visiteurs trouvent une très grande collection de poupées anciennes, de Barbie mais aussi de très jolies dînettes avec tous leurs accessoires.

Ce sont ainsi plus de 300 jouets et jeux, sortis des greniers de maisons, extraits des réserves de musées ou d'étagères de passionnés qui entraînent petits et grands dans un merveilleux voyage.

À savoir : Entrée gratuite pour les enfants de moins de 10 ans

# AGGLO OMMUNES L'ACTU DECHOS D'AGGLO OMMUNES L'ACTU DEC

## Marmagne !

#### Création d'une poste relais

Le bureau de Poste de Marmagne fermera ses portes ce samedi 6 juillet. L'activité postale a désormais lieu, à compter de mercredi 3 juillet, au bar-tabac-presse « Le Campanella » (place de l'Église).

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes à la poste relais :

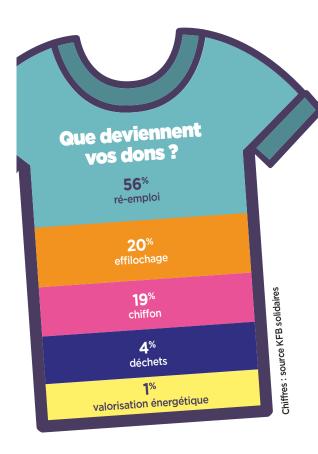
- retraits et dépôts d'objets, dépôt des lettres y compris recommandées et colis des clients (à l'exclusion des objets sous contrat, des envois en nombre et des valeurs déclarées),
- remise des lettres et colis en instance aux habitants résidant dans la Zone d'instance du Point de vente (hors Poste Restante, valeur déclarée et contre-remboursement),
- remise des lettres et colis aux clients ayant choisi le Point de vente comme point de retrait,
- affranchissements (lettres et colis ordinaires ou recommandés),
- dépannage financier : retrait en espèces pour les titulaires de CCP et de livret A dématérialisé (Postépargne) à titre de dépannage, limité à 150 euros par période de 7 jours consécutifs et par compte,
- services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement Mobili, affranchissement, enveloppes et emballages...



#### AGGLO DURABLE

# Que faire de ses vieux vêtements et vieilles chaussures ?

Même usés, les Textiles Linge de maison et Chaussures (TLC) peuvent avoir une 2<sup>nde</sup> vie. Depuis 1 an, Bourges Plus a contractualisé avec « l'Entraide Berruyère » (association d'insertion par l'activité économique localisée à Bourges, qui œuvre pour le compte de l'entreprise solidaire KFB implantée à Boulogne sur Mer), pour la collecte et la maintenance des bornes à TLC sur le territoire de l'Agglomération.



24 bornes réparties sur l'agglomération sont accessibles à tous les habitants. Ce réseau sera prochainement étendu afin de toujours plus simplifier le geste de tri.

Deux équipes composées d'un chauffeur et de deux agents collecteurs, tous salariés de « l'Entraide Berruyère », sont affectées à la collecte des bornes, créant ainsi de l'emploi local.

Ce réseau vient compléter le parc de bornes déjà existant. La liste complète est disponible sur le site **www.lafibredutri.fr**, accompagnée d'informations sur le devenir des TLC ainsi collectés, un quizz...Vous pouvez également déposer vos TLC directement dans les dépôts des associations locales. A vous d'être acteur et d'agir pour l'environnement.

#### Les consignes de tri sont très simples :

> je peux déposer tous mes textiles et chaussures même usés ou déchirés.

> je ne dépose pas d'articles humides.

En 2018, plus de 100 tonnes de TLC avaient été collectées sur notre territoire. Pour les 4 premiers mois de l'année 2019, ce sont déjà 52 tonnes de TLC qui ont été récupérées par « l'Entraide Berruyère ».

À noter: près de **870 tonnes de TLC** (chiffres 2015) sont jetés chaque année dans le bac vert, avec les Ordures Ménagères résiduelles, sur le territoire de Bourges Plus, rendant la valorisation de ces textiles impossible. En déposant vos textiles dans les bornes à TLC, vous contribuez à la réduction du gaspillage et de l'utilisation des ressources naturelles en permettant notamment le ré-emploi et la fabrication de nouveaux vêtements et matériaux isolants.



# Bornes de recharge pour véhicules électriques : le réseau s'étoffe

Après la commune de Saint Just, c'est à Bourges, dans le parking souterrain de l'Hôtel de Ville, qu'une nouvelle borne pour recharge de véhicules électriques a été installée.

Ces deux bornes viennent enrichir le dispositif «E.Car'18» déployé, dans l'agglomération de Bourges et le département du Cher, par le Syndicat Départemental des Energies du Cher.

Pour rappel, ces bornes permettent à tous les abonnés du réseau E.Car'18 de recharger leurs véhicules sur l'ensemble des bornes du réseau. Elles sont également accessibles aux abonnés détenteurs de vélos à assistance électrique qui souhaitent réaliser une recharge en cours de ballade.

Plus d'informations sur www.ecar18.fr

## Que deviennent nos déchets ? Bilan de la collecte 2018

#### Bac jaune et tri des déchets : des résultats prometteurs

Les habitants de Bourges Plus trient davantage et mieux qu'avant mais nous pouvons faire mieux! Entre 2014 et 2018, le contenu du bac jaune a en effet augmenté en passant de 25 à 33 kg par habitant et par an. Le taux d'erreur de tri a quant à lui baissé de 31 % à 26 %.

Ce sont ainsi **plus de 600 tonnes** supplémentaires de plastiques, acier, cartons d'emballage... qui ont pu être recyclées.

#### Bac vert : une baisse à poursuivre

Entre 2014 et 2018, le contenu du bac vert est passé de 236 à 224 kg par habitant et par an (malgré une hausse observée entre 2016 et 2017), soit une légère diminution.



Pour poursuivre dans cette voie en jetant moins et en consommant différemment, rendez-vous sur le site de Bourges Plus (rubrique Vie pratique, puis Déchets et Écogeste).

OURGES

À noter : le coût de la collecte des déchets 2018 a augmenté de 200 000 € pour Bourges Plus par rapport à 2017.

## Vous voulez en savoir plus sur les résultats 2018 ?

Le rapport annuel du service Déchets de Bourges Plus est disponible sur le site de Bourges Plus (rubrique Vie pratique, puis Déchets).

## L'agenda du compost

**Pendant l'été, veillez à ce que votre compost ne sèche pas trop.** En effet, les microorganismes présents dans le compost ont besoin d'humidité mais sans excès, sinon, ils risqueraient de s'asphyxier. **Une petite astuce** pour le vérifier : prenez dans votre main une poignée de compost (en enfilant éventuellement des gants au préalable), puis serrez : quelques gouttes doivent s'écouler. Si ce n'est pas le cas, un léger arrosage suffit à le ré-humidifier.

Il peut arriver, en particulier suite à des apports de déchets de fruits, que des moucherons apparaissent en grand nombre. Pas de panique : il suffit de recouvrir les déchets fraîchement déposés par de la matière sèche, ainsi les moucherons n'auront plus accès à leur nourriture et iront chercher ailleurs leur nourriture.



# Plan Climat et transition énergétique : notre territoire en mouvement

À l'heure où le changement

climatique est plus que jamais

au cœur des préoccupations et

des actions des territoires, l'été 2019

constitue une période décisive pour

le Plan Climat Air-Énergie Territorial

(PCAET) de l'Agglomération.

Bourges Plus va se positionner sur son plan d'actions 2020-2026, avant un lancement officiel des actions prévu début 2020.



ourges Plus poursuit la construction de son Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), débutée en 2017. Depuis, beaucoup de chemin a été parcouru : diagnostic territorial, ateliers citoyens, définition du cadre stratégique (cf Bourges + mag n°30 de septembre 2018), ateliers techniques... Ce processus de réflexion a permis de dégager des axes de travail, de croiser les enjeux des citoyens avec ceux des élus pour aboutir à des priorités communes qui forment le cadre du Plan Climat local.

Une nouvelle étape déterminante a eu lieu le 24 juin\*. Les élus de Bourges Plus se sont en effet positionnés sur le degré d'ambition du plan d'actions à court, moyen et long termes concernant la thématique de l'énergie (ressortie comme prioritaire lors du diagnostic) sur le territoire de l'agglomération, ainsi que sur les moyens associés. Un plan d'actions concrètes va, dans les prochaines semaines, être finalisé puis présenté aux habitants lors d'une consultation fin 2019. Le début d'année 2020 devrait marquer le lancement officiel des actions du Plan Climat 2020-2026 \*\*.

L'État ayant attribué en 2015 (loi sur la transition énergétique) aux intercommunalités de plus de 20 000 habitants la coordination de la mise en œuvre de la transition énergétique sur leur territoire via le Plan Climat, le positionnement de Bourges Plus et son niveau d'implication dans le PCAET revêtent une dimension particulière pour les acteurs locaux. En parallèle de son rôle de coordination, l'Agglomération mènera ses propres actions.

La réalisation d'une feuille de route pour le Climat incite les acteurs du territoire (collectivités, région, département, agglomération, communes, associations...) à mobiliser plusieurs champs de compétences (environnement, énergie, alimentation, transports...) pour atteindre les objectifs. Un projet d'envergure dont les décisions devront être à la hauteur du défi écologique actuel.

<sup>\*</sup> À l'heure d'écrire cet article, les décisions ne nous sont pas connues. Compte-rendu à venir sur www.bourgesplus.fr.

<sup>\*\*</sup> La durée de vie d'un Plan Climat est de 6 ans, terme après lequel un nouveau plan d'actions est à nouveau voté pour 6 ans.



Le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) regroupe les mesures menées par Bourges Plus et ses partenaires depuis plusieurs années pour la transition énergétique.

Il propose, en tenant compte des opérations déjà existantes mises en place par les acteurs du territoire des actions complémentaires pour aboutir à une stratégie globale cohérente, en capacité de remplir les objectifs nationaux en matière de réduction des consommations d'énergie, de production d'énergies renouvelables et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

### LE PCAET: UNE CONSTRUCTION PAR ÉTAPES

- > 2013 : Adoption de l'Agenda 21
- > 2015 : Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte
- > 2013 À 2015: Mise en œuvre du PCAET au niveau des seuls services de Bourges Plus
- > 7 NOVEMBRE 2016 : Approbation des modalités d'élaboration et de concertation du PCAET en conseil communautaire
- > 2017 : Elargissement du Plan Climat des services de Bourges Plus à l'ensemble du territoire

Réalisation d'un diagnostic territorial Climat-Air-Energie

- > FÉVRIER 2018 : Ateliers citoyens
- > 25 JUIN 2018 : Adoption en conseil communautaire du cadre stratégique (définition des 5 grands objectifs) de la stratégie de lutte contre le changement climatique
- > NOVEMBRE 2018: Ateliers techniques d'approfondissement des objectifs par des professionnels de chaque thématique.

#### A VENIR :

- > 24 JUIN : Positionnement des élus de Bourges Plus sur les actions de la collectivité et leur ampleur pour le Plan Climat sur les thématiques de la maîtrise des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables
- > FIN SEPTEMBRE : Présentation du plan d'actions
- > FIN 2019 : Consultation des habitants sur le Plan Climat et les actions adoptées durant 30 jours au minimum
- > 2020 : Mise en œuvre des actions
- > 2025 : 1er Bilan du Plan Climat 2020-2026 et rédaction d'un nouveau plan Climat pour 6 ans

Bourges Plus
pourrait
devenir d'ici 2020
le 1er territoire autonome en
bio-gaz sur la période estivale
(source: GRDF 2018).

## POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, DES ACTIONS PRIORITAIRES DE BOURGES PLUS DÉJÀ EN PLACE...

- HABITAT ET URBANISME: accompagnement technique et financier pour la rénovation énergétique de l'habitat, élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)...
- MDBILITÉ: promotion de l'usage du vélo (Plan vélo intercommunal et sa déclinaison au sein de chaque commune), analyse des pratiques de mobilité des agents de Bourges Plus, de la ville de Bourges et du CCAS pour les trajets domicile-travail

#### ... ET UN TERRITOIRE QUI S'ENGAGE :

• L'AGENCE LOCALE POUR LE CLIMAT (ALEC 18) ET LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

**[CAUE 18] :** réalisation d'opérations de sensibilisation sur la performance énergétique et apport de conseils gratuits pour les projets de rénovation énergétique

• LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CHER: promotion d'une alimentation locale dans la restauration collective, travail avec des agriculteurs pour la production de matières pouvant constituer des matériaux d'isolation dits biosourcés (chanvre, miscanthus, etc), accompagnement des porteurs de projets pour le développement de la méthanisation à la ferme

- LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL : mise en relation des producteurs agricoles, des transformateurs locaux et des acheteurs publics pour faciliter l'emploi de denrées alimentaires produites localement dans la restauration collective
- **LES COMMUNES :** restauration scolaire, isolation de leurs bâtiments publics
- LE LYCÉE AGRICOLE DU SUBDRAY : lancement en 2019 d'un dispositif innovant de formation de maraîchers bio
- L'ASSOCIATION BIOBERRY : organisation de manifestations pour promouvoir les produits locaux
- L'ASSOCIATION NATURE 18 : travail sur l'adaptation du territoire au changement climatique
- LE GROUPEMENT DES AGRICULTEURS BIOLOGIQUES ET BIODYNAMISTES DU CHER (GABB 18) : formation de porteurs de projets souhaitant développer une activité agricole bio
- **DES ENTREPRISES LOGALES :** développement de systèmes de production d'énergies renouvelables (méthaniseurs, centrale solaire...)

(liste des acteurs engagés et des actions non-exhaustive)



## LA LOI RELATIVE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE (2015) : DES OBJECTIFS À TENIR

- > Réduction de **40% DES GAZ À EFFET DE SERRE** d'ici 2030, puis de 75% d'ici 2050 (par rapport aux chiffres de l'année 1990)
- > Réduction de 20% DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE d'ici 2030, puis 50% d'ici 2050 (par rapport aux chiffres de l'année 2012)
- > 23% de l'énergie consommée devra être **D'ORIGINE RENDUVELABLE** à l'horizon 2020, puis 32% d'ici 2030
- > Maintien et/ou amélioration de LA QUALITÉ DE L'AIR

#### LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DU TERRITOIRE:

> LE TERRITOIRE DE BOURGES PLUS CONSOMME ACTUELLEMENT 2 392 GWH PAR

**AN**, avec une consommation moyenne annuelle par habitant de 24,5MWh. Cette consommation est inférieure aux moyennes régionale (28,9 MWh) et nationale (27,4MWH). (chiffres juin 2018)

> Le respect des objectifs nationaux doit aboutir, en 2050, à une consommation d'énergie du territoire de 1196 GWh, soit UNE DIMINUTION DE 50% DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN 30 ANS.

## L'ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SUR LE TERRITOIRE DE BOURGES PLUS :

- > UN HABITANT DE BOURGES PLUS ÉMET EN MOYENNE 4,57 TEQ CO² (tonnes équivalent CO²) par an, contre 7,5 teq CO² par an pour la moyenne nationale (chiffres juin 2018).
- > En 2050, et selon les objectifs nationaux, un habitant devra émettre 4 FOIS MOINS DE GAZ À EFFET DE SERRE.



#### **DES PANNEAUX SOLAIRES**

#### **CHEZ VOUS?**

L'une des actions du Plan Climat : **un cadastre solaire**, disponible en ligne début 2020. Il permettra à toute personne intéressée par l'installation de panneaux solaires de réaliser gratuitement une simulation de rentabilité en fonction des spécificités de sa toiture (degré d'ensoleillement, orientation, surface disponible...) et de ses objectifs (usage domestique, revente...).

ATTENTION: cet outil ne remplacera pas une étude de faisabilité réalisée par un professionnel agréé.



« Nous parlons sans cesse du changement climatique et nous constatons tous les jours ses effets dans notre quotidien. Pourtant on dirait que les habitants le perçoivent comme une fatalité contre laquelle ils ne peuvent rien. C'est faux : nous pouvons agir, tous, à notre niveau! À nous, agglomération et communes, d'être exemplaires, en tant que collectivités et de montrer aux gens l'intérêt d'adopter une attitude plus respectueuse de l'environnement. À nous, aussi, de prouver via le PCAET que l'environnement et l'économie, qu'on opposait il y a quelques années, peuvent au contraire former un cercle vertueux.

Et pour ceux qui ne comprennent toujours pas que notre planète est en réel danger, les arguments économiques, qui touchent au porte-monnaie, sont selon moi déterminants pour faire changer les pratiques. »



#### **BERNARD BILLOT,**

Vice-Président "Agenda 21, mobilité, développement durable" de Bourges Plus

« Bourges Plus a déjà accompli toutes les actions de son Agenda 21, ce qui est très positif. Mais nous ne devons surtout pas nous arrêter là et poursuivre la mise en place des outils complémentaires au Plan Climat (Agenda 21, Plan local d'urbanisme intercommunal - PLUI, Règlement Local de Publicité Intercommunal - RLPI, affichage publicitaire...) qui vont pour certains entrer en application avant la fin de l'année et imposeront des règles à l'ensemble des acteurs du territoire, y compris aux citoyens.

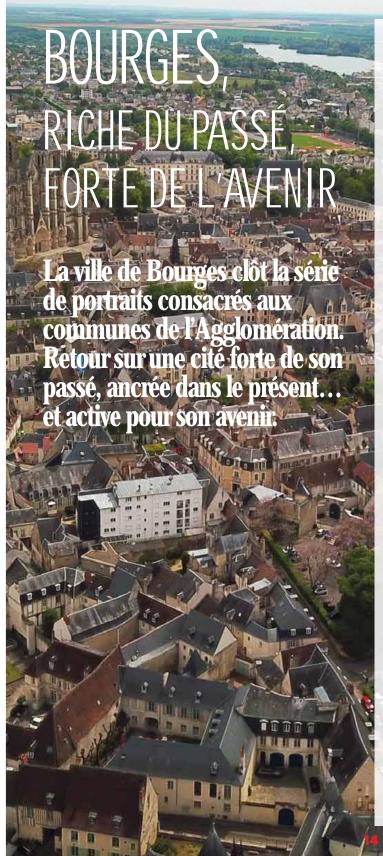
En Centre Val de Loire, il y a une réelle dynamique régionale qui suscite un engouement collectif. À présent, c'est à nous en tant qu'agglomération, de décider de que nous voulons faire de notre territoire. Le 24 juin, seule une impulsion politique forte au plus haut niveau politique - le Président-Maire, puis les élus dans leurs communes - permettra d'impulser un changement significatif. Si certains territoires en France investissent avec succès dans la transition énergétique, c'est parce qu'il y a une volonté politique derrière. »

13 BOURGES + le mag

## **Pascal Blanc**

Maire de Bourges, Président de la Communauté d'agglomération Bourges Plus





Comment définir Bourges ? « Avant toute chose, souligne Pascal Blanc, maire de Bourges, Président de Bourges Plus, je dirais qu'il s'agit d'une ville à taille humaine avec une qualité de vie remarquable. » Voilà pour le premier regard... mais Bourges présente un visage aux facettes multiples associant Histoire, architecture, culture, industrie(s), environnement, nouvelles technologies... Côté passé, tel un inventaire à la Prévert, il suffit d'énumérer quelques-uns des hauts lieux qui ont assis et font la renommée de la cité Avaricum, bien au-delà de ses frontières : la Cathédrale Saint-Étienne, inscrite sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco, le Palais Jacques-Coeur, l'Hôtel Lallemant ou encore le centre ancien, secteur sauvegardé (étude à venir pour son extension) et ses nombreuses maisons à colombages des 15° et 16° siècles...

#### Le secteur de l'Armement, mais pas que...

La marque «Bourges», c'est aussi une forte empreinte industrielle liée notamment à l'Armement. « Cette activité a fait vivre la ville et des générations de Berruyers, rappelle le maire. Elle demeure cruciale pour notre territoire via la présence d'entreprises nationales, d'un important tissu de PME prestataires et, depuis janvier 2018, via la mise en place par Bourges Plus d'un Centre de ressources des Industries de la Défense (CID) pour faciliter les échanges et contrats entre les donneurs d'ordres et les professionnels concernés. » La diversité du paysage économique berruyer (TPE, PME, pôles logistiques de la grande distribution) se traduit aussi concrètement sur ses 15 zones d'activité (29 sur l'ensemble de l'agglomération) fonctionnelles. « Depuis trois quatre ans, nous assistons à un essor des zones d'activité, avec un taux de remplissage en croissance constante. Ceci implique une réflexion approfondie pour préparer la suite, avec notamment la mise à disposition de nouveaux terrains, donc l'acquisition de nouvelles emprises foncières. Il faut que nous soyons en capacité constante pour péréniser les entreprises locales et pour accueillir de nouveaux acteurs économiques.»

#### Apprendre, entreprendre... et bien vivre

À l'instar d'autres villes de la Région Centre-Val de Loire, Bourges s'engage sur la voie de l'innovation, de la recherche et des entreprises de demain. Le Technopôle et la ZAC Lahitolle (lire par ailleurs) symbolisent cette politique volontariste de construction d'un avenir relié aux nouvelles technologies, avec ses nouveaux métiers et des enseignements supérieurs et formations dédiés. Offrir les outils pour apprendre, entreprendre, créer... tels sont les enjeux de Bourges, avec pour partenaire Bourges Plus. Soit forger le présent et l'après, sans oublier l'héritage du passé, dans un environnement « nature » privilégié (marais, canal de Berry...) où il fait (aussi) bon vivre.

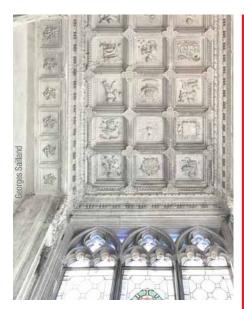
#### **Du Bleu au Palais**

À l'occasion des nouvelles Nuits Lumière et du retour des lanternes bleues\*, trois « signatures » locales ont créé ou revisité un de leurs produits phares. Mention spéciale au chocolatier Noël Jovy avec sa création « Les Lanternes de Bourges », composition de chocolats noirs ou au lait, garnis de confits de fruits, de croustillants à la noisette et de praliné feuilletés aux amandes. Le camembert chocolat » dans sa boîte version « carreaux blanc et bleu ». Enfin, les sirops Monin habillent un coffret de mignonnettes aux couleurs de l'évènement. Cette rencontre entre le palais et l'art visuel permettra à tous d'identifier avec gourmandise l'événement entièrement re-scénarisé et numérisé.

\* Parcours scénographique gratuit tous les soirs, en juillet de 22h à minuit, en août et septembre (jusqu'au 21 septembre) de 21h30 à minuit. Lanternes allumées dans l'hyper-centre jusqu'à 1h.



## J'aime ma commune • J'aime ma commune • J'aime ma commune



#### Une rose au plafond

C'est une bande-dessinée Renaissance, version pierre. L'hôtel Lallemant présente un plafond « illustré » de 30 caissons omés, pour la moitié, d'angelots potelés probablement créés par le sculpteur florentin Jérôme Pacherot. Nombre d'hypothèses ont couru autour du « message » caché par ces sculptures mêlant interprétations ésotériques et énigmes alchimiques. La vérité serait plus simple : les riches commerçants en drap auraient copié le décor de manuscrits enluminés mettant en scène des familles pour affirmer leur ascension sociale et y raconter leur vie. Si une lecture religieuse est possible, l'iconographie du cabinet (oratoire) conte également les amours d'Étienne, le chagrin... et « la rose épanouie », emblème des Lallemant.

Merci à Frédéric Sailland, auteur de « L'Hôtel Renaissance des Lallemant dévoilé par leurs manuscrits enluminés » et de « L'hôtel Lallemant, pionnier de la première Renaissance française », avec Béatrice de Chancel-Bardelot, à paraître en octobre 2019



#### ZAC Lahitolle, la plateforme de marque

Né d'un site militaire, le parc d'activités Lahitolle est un pôle d'excellence à taille humaine au cœur de l'agglomération Berruyère. Depuis 2013, le site ne cesse de se développer, y accueillant tant les formations, l'enseignement supérieur (droit, commerce..) et les industries mécaniques que l'entrepreneuriat, avec une empreinte forte sur certains marchés (la défense, le risque industriel et la cyber-sécurité, l'innovation...). Des dispositifs dédiés comme un incubateur, un hôtel d'entreprises, une pépinière ou des surfaces foncières pour l'installation favorisent la création et l'implantation de start-ups ou d'entreprises innovantes.

Aujourd'hui, cet écosystème en cours de développement vise la création de nouveaux emplois pérennes à Bourges.



#### Un amoureux déclaré

C'est ce qui s'appelle « tomber en amour ». Depuis son arrivée en 2000, Georges Buisson entretient un lien fort avec le Berry et Bourges. « Pour moi, cette ville respire la douceur, la tendresse, confie Georges Buisson, président du Conseil d'administration de la Maison de la Culture et ancien administrateur du Palais Jacques-Cœur. Il est remarquable de voir qu'elle continue de s'inscrire dans l'avenir avec, en contrepoint, un passé patrimonial et historique exceptionnel. N'oublions pas que Bourges a été capitale du royaume, avec une empreinte culturelle reconnue, que ce soit à travers sa Maison de la Culture, la première inaugurée en France, ou le Printemps de Bourges. » Dès qu'il le peut, ce flâneur aime se promener entre ville haute et ville basse, à la recherche d'une place ou pour admirer « son « sujet favori », le Palais Jacques-Cœur, « un lieu au double visage ». Un visage qu'il ne se lasse pas de déchiffrer.

Georges Buisson est l'auteur de « Regards sur le Palais Jacques-Cœur » (Éditions du Patrimoine) et La Tentation de Bourges (Ed. La Bouinotte)



Depuis son ouverture en avril, la Maison de l'Habitat et du Cœur de Ville est le lieu référence où propriétaires et locataires peuvent s'informer et trouver une aide en matière de projets d'habitat. Explications.

Comment monter un dossier de financement pour la rénovation de sa maison ou de son appartement ? À quelles aides peut-on prétendre pour des travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation à la perte d'autonomie? Propriétaires et locataires de Bourges Plus trouvent désormais réponses à la Maison de l'Habitat et du Cœur de Ville. Conçu comme « un guichet unique », ce lieu centralise informations et aides en matière d'amélioration de l'habitat.

Le service Habitat de Bourges Plus accompagne individuellement propriétaires et locataires. « Cela peut concerner une démarche administrative pour le montage d'un dossier de demande d'aide, un premier conseil sur le projet de travaux à envisager, des aides au ravalement de façades dans le secteur sauvegardé, ou une simple information sur une question de logement » précise la responsable du Service Habitat de Bourges Plus. Si nécessaire, le demandeur sera orienté vers l'organisme compétent. Actuellement, une permanence « Action Cœur de Ville » est proposée aux propriétaires-commerçants. « Et dans les mois à venir, l'offre va s'étoffer

avec la tenue de permanences d'acteurs locaux de l'Habitat telles la Plateforme de rénovation énergétique (Energie Nov') ou l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC18) pour un panel le plus complet possible. »

#### Maison de l'Habitat et du Cœur de Ville 4, cour Avaricum

**Tél. 0 810 200 133** (coût de l'appel 0.06€/minute) Horaires d'ouverture : lundi 14h à 17h, mardi 10h30 à 12h30, mercredi 10h30 à 17h, jeudi 10h30 à 12h30 et 14h à 18h, vendredi 14h à 17h. Permanence « Action Cœur de Ville » ouverte : lundi 14h à 17h et jeudi 10h30 à 12h30. Accès gratuit aux informations





Bernadette Goin, 7° Vice-présidente « Rénovation urbaine, Logement et Équilibre social de l'Habitat », pour Bourges Plus :

« Ce lieu stratégique et évolutif permet aux locataires, propriétaires occupants et bailleurs de Bourges Plus d'identifier dans une approche globale les aides

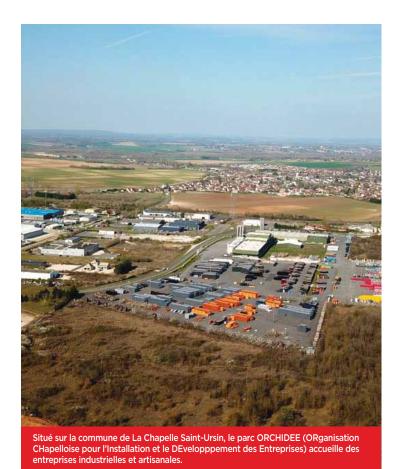
financières et interlocuteurs dédiés. Ce nouvel outil, fruit d'un engagement commun entre l'Agglomération et la ville de Bourges au bénéfice des habitants, vise à compléter la gamme de services en associant les partenaires acteurs et professionnels intervenant dans l'Habitat. »



**Martial Rebeyrol,** maire-adjoint délégué à l'Urbanisme à la Ville de Bourges :

« Ce lieu en plein centre-ville offre une meilleure visibilité des services de l'Habitat et dans le cadre du Plan Action Cœur de Ville, les habitants et touristes pourront y proposer leurs suggestions et découvrir

l'évolution de ce projet d'envergure. Aussi et afin d'accueillir dans les meilleures conditions le public, des travaux au 1<sup>er</sup> étage, à l'espace Accueil et sur la façade extérieure débuteront en novembre pour une finalisation février 2020. »



## Le PLUi

## franchit une nouvelle étape

Après plus de deux ans d'études et de concertation, le Conseil Communautaire a délibéré sur le projet arrêté du futur PLUi. Outre les pièces réglementaires qui encadreront la délivrance des autorisations d'aménager ou de construire, le dossier comprend un diagnostic territorial portant sur les 16 communes concernées par le projet (Mehun sur Yèvre sera intégrée ultérieurement dans le futur PLUi), ainsi que l'évaluation environnementale du projet.

L'ensemble du dossier est désormais disponible sur le site Internet de l'Agglomération. Il a par ailleurs été transmis pour avis à l'ensemble des communes concernées, ainsi qu'aux Personnes Publiques Associées pendant une durée de 3 mois. Chaque conseil municipal sera invité à se prononcer sur le projet arrêté.

L'objectif de Bourges Plus est d'approuver le projet au plus tôt, dans le respect du cadre législatif qui prévoit un achèvement de la procédure au 31 décembre 2019.

Dossier disponible sur **www.agglo-bourgesplus.fr** (onglet Autres compétences > Urbanisme)

# Un Campus connecté à l'IMEP

Bourges Plus proposera pour la rentrée 2019 un nouveau service aux étudiants de l'Agglomération avec de nombreuses formations au choix en un clic et un accompagnement favorisant la réussite de tous : un Campus connecté.

Si Bourges est le troisième pôle d'enseignement supérieur de la Région Centre, la création d'un Campus connecté via le réseau des Digitales Académies\* peut favoriser la lutte contre le décrochage et le choix de formations souhaitées et non plus par défaut.

C'est une opportunité pour des jeunes dans l'impossibilité de se déplacer pour suivre leurs études. Bourges et son agglomération rejoignent la dynamique des campus connectés, souhaités par le Président de la République E. Macron, avec la perspective d'une future labellisation.

Le concept est fondé sur un coaching renforcé et vise à soutenir le jeune dans l'ensemble de ses démarches, de l'inscription jusqu'à l'obtention de son diplôme.

#### Pour l'étudiant, comment cela se passera?

L'étudiant s'inscrira, avec l'appui de l'IMEP, à l'Université à la formation de son choix proposée par la FIED ou dans un cursus de BTS via le CNED.

Il suivra les cours en ligne et passera les partiels ou examens en même temps que les autres étudiants de son université d'inscription et bénéficiera d'un suivi pédagogique à distance par les enseignants. Les examens universitaires finaux s'effectueront dans l'université d'inscription et pour les BTS au sein des centres agréés du CNED.

L'étudiant disposera, à ce titre, d'une carte d'étudiant, sera inscrit au campus connecté de l'IMEP et disposera de matériel, d'un emploi du temps et d'un accompagnement individualisé.

\*La Digitale Académie est un concept créé à Montereau-Fault-Yonne par Yves Jego, Maire de la ville, en 2017.

Plus de renseignements sur www.bourgesplus.fr



# AGENDA

#### • BERRY-BOUY

#### 7 juille

Brocante, stade Roger Mathieu

#### BOURGES

13 juillet > 22h

Bal des pompiers, Halle au Blé

Jusqu'au 31 août

Un été à Bourges



#### Jusqu'au 15 septembre

Concours photo "Bourges et ses marchés", Jardin de l'Archevêché

#### Jusqu'au 21 septembre

Les Nuits Lumière

#### Jusqu'au 24 novembre

Exposition "Bouteille à la mer / message in a bottle", Muséum

#### Jusqu'au 5 janvier 2020

Exposition "Le Quartier Avaricum au fil du temps, au fil de l'eau", Musée du Berry

#### • LA CHAPELLE SAINT-URSIN

#### 13 juillet > 20h

Feu d'artifice et bal public, Salle des fêtes

#### 14 juillet > 12h

Fête nationale et canon républicain, Place de la mairie

#### 27 juillet > 20h

Visite guidée de la Réserve Naturelle Nationale "Chaumes du Verniller"

#### 3 août > 10h

Visite guidée de la Réserve Naturelle Nationale "Chaumes du Verniller"

#### MARMAGNE

#### 12 juillet > 20h

Animations devant le chalet, retraite aux flambeaux, bal et feu d'artifice (23h), Stade

#### MEHUN-SUR-YÈVRE

#### 10, 17 et 24 juillet > 15h

Ateliers autour de l'exposition "Il était une fois les jouets", Pôle de la Porcelaine

#### 14 iuille

Fête nationale : défilé, bal, défilé aux lampions et feu d'artifice

#### 17 juillet > 20h30

Concert Mikrokosmos "La nuit dévoilée", Collégiale Notre-Dame

#### 4 août > 17h

Les Jardins en Fête : concert gratuit "La patrouille des castors", Jardins du duc Jean de Berry

#### 11 août > 17h

Les Jardins en Fête : concert gratuit "La Gâpette", Jardins du duc Jean de Berry

#### 14 août > 22h

Visite de nuit au château, animations, visite, Château-Musée Charles VII

#### 17 août > 20h30

Concert de musique de chambre par les artistes formateurs, collégiale Notre-Dame

#### 18 août > 17h

Les Jardins en Fête : concert gratuit "Julien Girard", Jardins du duc Jean de Berry

#### 24 août > 15h

Concert champêtre "Amateurs en scène" par "Musique Vivante à Mehun", Pôle de la Porcelaine

#### 25 août > 17h

Les Jardins en Fête : concert gratuit " Jules Nectar", Jardins du duc Jean de Berry

#### 25 août > 18h

Concert de clôture "Amateurs en scène" par Musique Vivante à Mehun, Collégiale Notre-

#### Jusqu'au 3 novembre

Exposition "Il était une fois les jouets", Pôle de la Porcelaine

#### MORTHOMIERS

#### 13 Juillet > 19h

Bal, restauration et feu d'artifices, Salle des fêtes

#### • PLAIMPIED-GIVAUDINS

#### Tous les jeudis du 18 au 22 août (hors 15 août) > 16h

Les estivales de l'abbatiale : visites guidées gratuites (RDV devant l'abbatiale)

#### SAINT-DOULCHARD

#### 7 juillet > 9h à 13h

Marché fermier, Place du 8 mai 1945

#### 13 juillet > 23h

Feu d'artifice, Stade des Verdins

#### 15 au 19 juillet

Stage de Pastel organisé par M.Cozette, Domaine de Varye

#### Du 5 au 9 août

Stage de pastel organisé par M.Cozette, Domaine de Varye

#### Du 10 au 31 août

Partir en livre 2019 "Tu t'es vu quand t'as lu ?", Médiathèque

#### 11 août > 9h à 13h

Marché fermier, Place du 8 mai 1945

#### • SAINT-GERMAIN-DU-PUY

#### Tout l'été

Exposition "L'Art en Germ", Bibliothèque Marguerite Renaudat

#### 13 juillet > 21h3C

Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal

#### 25 août > 10h à 17h

Fête des marais, Plan d'eau de La Sablette

#### • TROUY

#### 7 juillet > 6h à 20h

Brocante NTT Espace Jean-Marie Truchot

#### 13 juillet > 19h à 2h

Fête nationale, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal

#### L'AGGLO EN BREF

#### TRAVAUX EAU POTABLE

**BOURGES** 

Rue et impasse Diderot : jusqu'à fin juillet

Rue Claude Monet : jusqu'en fin d'été

SAINT-DOULCHARD

Rue du Clos Catin : jusqu'à fin juillet

Rue Pierre Desbois : jusqu'à mi-juillet

#### **TRAVAUX DIVERS**

Aire des gens du voyage Travaux divers



### **Avis aux sportifs**

Le défi inter-entreprises revient le vendredi 27 septembre au plan d'eau du Val d'Auron ! Toutes les entreprises de l'Agglomération peuvent participer à la 23<sup>e</sup> édition en inscrivant une ou plusieurs équipes (masculines, féminines ou mixtes) de quatre personnes qui se relaieront sur les traditionnelles épreuves : 600 mètres en canoë, 7 km de VTT, puis 3,5 km de course à pied. Un repas convivial clôturera l'évènement. Renseignements sur www.defi-entreprises.fr et au 07 50 07 03 36.

Fiches d'inscription téléchargeables sur le site www.bourgesplus.fr - Inscription avant le 23 septembre.



## **Découvrez l'histoire** du quartier Avaricum

Venez explorer l'histoire du quartier Avaricum avec l'exposition « Le quartier Avaricum au fil du temps, au fil de l'eau » proposée au Musée du Berry de Bourges à partir du 14 juin (jusqu'au 5 janvier 2020). Réalisée par le service d'Archéologie préventive de Bourges Plus, en partenariat avec le Musée du Berry et le service Patrimoine de la Ville de Bourges, elle vous présentera le quartier d'Avaricum de l'âge de Fer à nos jours. Une belle sortie en famille ou entre amis en perspective!

À noter : des animations médiévales autour de l'exposition seront proposées au centre commercial Avaricum à l'occasion des Journées nationales de l'archéologie les 14 et 15 juin.

#### L'AGGLO UTILE

## RENDEZ-VOUS SUR www.bourgesplus.fr

#### FORMATION/ENSEIGNEMENT

IMEP • Technopôle Lahitolle Boulevard Lahitolle 18000 Bourges imep@agglo-bourgesplus.fr www.imep-bourgesplus.fr Contact : 02 48 67 58 00

#### **EAU/ASSAINISSEMENT/DECHETS**

#### **Bourges Plus**

4 boulevard de l'Avenir

18000 Bourges
Lundi, mercredi, jeudi
et vendredi :
de 9h à 12h / 13h30 à 17h
Mardi :
de 10h à 12h / 13h30 à 17h
service.clientele@agglo-bourgesplus.fr
N° Vert 0 800 897 730

#### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

#### **Bourges Plus Développement**

Centre d'Affaires 6, rue Maurice Roy 18000 Bourges Tél.: 02 48 67 51 20 Fax: 02 48 67 51 21

#### contact@bourgesplus-developpement.fr

#### **TRANSPORT**

#### **AggloBus**

Espace Nation
1 place de la Nation
18000 Bourges
Tél.: 02 48 27 99 99
Lundi au vendredi:
8h à 12h15 / 13h30 à 18h30
Samedi:
9h à 12h15 / 13h45 à 18h
www.agglobus.com

#### HABITAT

#### Site Foch

23-31 boulevard Foch 18000 Bourges N° Azur Habitat et

N° Azur Habitat et Label logement étudiant 0 810 200 133

habitat@agglo-bourgesplus.fr

#### **URBANISME**

#### Site Foch

23-31 boulevard Foch 18000 Bourges Tél.: 02 46 08 11 13 urbanisme@ville-bourges.fr







